



MAIRIE DE
DAMIATTE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 décembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DAMIATTE, s'est réuni, dûment convoqué, à la mairie de Damiatte, en session ordinaire, sous la présidence de Madame FADDI Evelyne, Maire de DAMIATTE.

Etaient présents : Mme FADDI – Mme VIDAL – M ROUDET – Mme PICARD - M DOMINGUEZ – Mme JACONO – M VAGLIENTI - Mme MAUREL Pascale.

Etaient absents avec pouvoir : M MOLIERES avec pouvoir à Mme FADDI – M DARASSE avec pouvoir à Mme PICARD – Mme ALLETRU avec pouvoir à M DOMINGUEZ.

Étaient absents : Mme MAUREL Marie-José – M BESSIOUD – Mme BRET – M PRADES.

Date de la convocation : 14 Décembre 2022

Secrétaire de séance : Mme PICARD Chantal

Date d'affichage : 5 janvier 2022

| N° de la délibération | Objet de la délibération | Résultat du vote |
|-----------------------|---|------------------|
| 2022-062 | Périmètre délimité des abords autour de l'église de St Paul Cap de Joux | Pour: unanimité |

Evelyne FADDI
Maire

